

sage. Une des premières mesures adoptées fut une réduction de 25 pour cent dans les droits de douane exigés sur les articles produits ou fabriqués par le Royaume-Uni, ou par certaines colonies britanniques spéciales, ou toutes autres dont le tarif douanier était aussi favorable au Canada que l'était aux colonies en question le tarif que l'on se proposait de réduire, ou tarif de préférence. Il se présenta un obstacle à la mise en force de cet arrangement, par le fait de l'existence de certains traités commerciaux conclus entre la Grande Bretagne, et l'Allemagne et la Belgique; cette difficulté ayant été écartée par la dénonciation des traités en question, le tarif réduit entre colonies britanniques entra en vigueur le 1er août 1898. Les vins, les liqueurs spiritueuses et le tabac furent exceptés, dans l'application de ce tarif.

La "Préférence Britannique," comme on l'appelait, fut encore augmentée d'un tiers en 1900. Dans l'intervalle, on avait fait des changements importants et avantageux dans les taux de transport des matières postales. Le taux spécial au Canada, de trois cents par once, fut réduit à deux cents le premier janvier 1899, et le même taux fut établi entre le Canada et la Grande Bretagne, et graduellement étendu à la grande majorité des colonies britanniques. Il faut faire remarquer que sous l'ancien gouvernement libéral, le Canada était entré, le premier août 1878, dans l'Union Postale Universelle, qui établit un taux postal général, sans être universel, de cinq cents par demi-once, entre les différents pays qui en font partie.

Le gouvernement fut maintenu aux élections générales du 7 décembre 1900. Il se réunit le 6 février suivant, et le 8, il adopta une adresse de condoléances au roi Edouard VII, à l'occasion de la mort de la Reine Victoria, le 22 janvier 1901. En septembre de la même année, le Duc et la Duchesse de York, maintenant le roi George V et la reine Marie, visitèrent le Canada, où ils furent reçus avec enthousiasme. La date du couronnement du roi Edouard avait été fixée au 26 juin 1902, mais la maladie soudaine et alarmante de Sa Majesté fit ajourner la cérémonie, qui s'accomplit le 9 août. M. Chamberlain, Secrétaire Colonial, avait suggéré, le mois de janvier précédent, de profiter de la présence à Londres en cette occasion des premiers ministres et probablement de plusieurs autres Ministres des colonies autonomes de l'Empire, pour discuter différentes matières importantes au point de vue impériale, et une conférence qu'il présida s'ouvrit le 30 juin, et siégea jusqu'au 11 août. On adopta à cette Conférence un certain nombre de résolutions importantes, y compris celle qui reconnaissait le principe du commerce de préférence avec l'Empire, et en favorisait l'extension, et une autre recommandant la réduction du tarif postal pour les journaux et périodiques, entre les différents parties de l'Empire. Cette résolution a été réalisée depuis.

Le développement de la population, du commerce et de l'industrie au Canada pendant les vingt dernières années, a été très remarquable, et s'est surtout manifesté dans les provinces de l'ouest. Les territoires du Nord-Ouest qui étaient d'abord gouvernés de Winnipeg, le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba étant aussi Lieutenant-Gouverneur de ces territoires, furent organisés, le 17 mai 1882, en districts provisoires d'Assiniboia, Saskatchewan, d'Alberta et d'Athabaska, sous un Lieutenant-Gouverneur spécial, et eurent à Régina le siège de leur gouvernement. La population augmentant toujours, ces districts furent bientôt en état de former des provinces, et, le premier septembre 1905, les quatre territoires formèrent les deux provinces de Saskatchewan